

SUR LES CARÈMES GOURMANDS  
DES CHANOINES DE SALLANCHES  
AU TEMPS DE LA PIÉTÉ FLAMBOYANTE

*Pour Jean-Louis Flandrin, passé sur l'Autre rive,  
entre délices et volupté, parmi les Nymphes de l'Eridan,  
âme gourmande au Jardin des Hespérides.*

Le carême occupe une place singulière dans l'univers culturel du christianisme<sup>1</sup>. Institué dans l'Antiquité tardive, il est un des temps parmi les plus anciens et les plus emblématiques de l'année liturgique<sup>2</sup>. Pères de l'Église, exégètes et canonistes, théologiens et liturgistes, spécialistes de la spiritualité ou de l'histoire religieuse, plus tard folkloristes et ethno-historiens quand ceux-ci l'ont considéré sous l'angle du cycle festif, en opposition avec Carnaval (son rite profane d'inversion), philosophes et sociologues enfin : la pluralité des approches témoigne de la complexité du phénomène<sup>3</sup>. À travers lui s'élabore un processus séculaire d'acculturation ecclésiale de la société par l'assimilation progressive d'un corps de croyances et de préceptes à respecter, conformément aux prescriptions des clercs enseignées en chaire dominicale, dont il faut donner contenu doctrinal, fondement dogmatique et pratiques rituelles : images, récitations, cantiques et *exempla* à l'appui. Cette séquence

<sup>1</sup> Ce texte est la version remaniée et enrichie d'une conférence présentée lors du colloque international *Le désir et le goût : une autre histoire*, organisé en l'honneur posthume de Jean-Louis Flandrin (Université Paris 8 Vincennes/Saint-Denis, 26-28 sept. 2003).

<sup>2</sup> Première mention, Concile de Nicée, en 325 (can. 5) selon le *Dictionnaire de Théologie catholique (DTC)*, premiers témoignages chez Eusèbe de Césarée, en 329 (*P. G.*, XXIV, 697) et Athanase, en 334 (*Epist. Fest.*, 6,1/13,8). Dans son acception originelle, le carême associe les notions de jeûne, pérégrination et abstinence de certains aliments carnés.

<sup>3</sup> Les grands ouvrages classiques : le *Dictionnaire de Droit canonique (DDC)*, 2, Paris, 1937, col. 1345-54 ; le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, 2, Paris, 1905, col. 1724-50 ; le *Dictionnaire de Liturgie et d'Archéologie chrétienne (DLAC)*, 2, Paris 1910, col. 2139-58 et le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge (DEMA)*, 1, Paris, 1997, p. 263-64 (art. *Carême*) demeurent de précieux outils de référence.